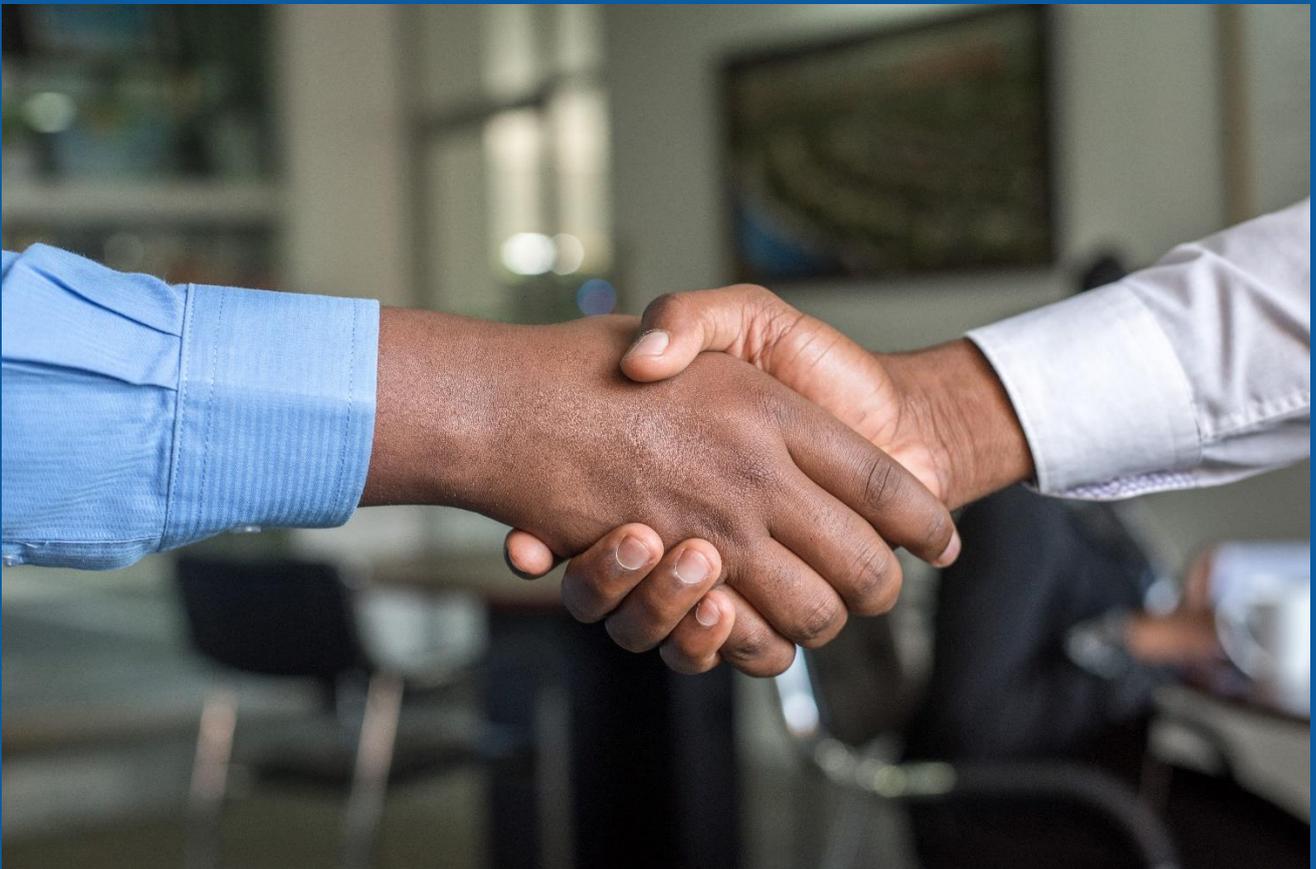




CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

ANNUAIRE
PUY-DE-DÔME

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES



148 Boulevard Lavoisier – 63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 43 43 43 – prevention@puy-de-dome.cci.fr

LE PRÉALABLE : L'AUTO-DIAGNOSTIC EN LIGNE « Comment va ma boîte ? »

The screenshot shows the homepage of the 'Comment va ma boîte ?' diagnostic tool. At the top left is the logo for 'CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE' with the tagline '1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES'. Navigation links include 'JE M'ÉVALUE', 'JE ME CONNECTE', and 'CONTACT'. The main heading is 'COMMENT VA MA BOÎTE ?' with two buttons: 'JE M'ÉVALUE' (highlighted in red) and 'JE ME CONNECTE' (highlighted in black). Below the heading, there is a paragraph: 'Déterminez les signes avant-coureurs et anticipez face aux difficultés de votre entreprise'. This is followed by a detailed description of the tool's purpose for TPEs (less than 10 employees), its anonymity, and its free nature. It also mentions that results are available at the end of the questionnaire and that the tool is supported by the Chamber of Commerce and Industry of Puy-de-Dôme. At the bottom of the page, it states 'Plateforme développée par : CCI BORDEAUX GIRONDE'.

Destiné aux dirigeants d'entreprises de moins de 20 salariés, cet outil vous permet de suivre la santé de votre entreprise de manière à détecter le plus rapidement possible d'éventuelles difficultés.

Analyser la santé de votre entreprise au travers de **4 thématiques** :

- ✓ La situation financière (7 questions)
- ✓ L'action commerciale et digitale (7 questions)
- ✓ L'état des relations Clients / Fournisseurs (7 questions)
- ✓ La situation administrative et comptable (7 questions)

Sans élément chiffré, anonyme, confidentiel et gratuit, vous obtenez, à la fin de votre autodiagnostic, un premier livrable avec :

- ✓ Un indice de probabilité d'être difficulté
- ✓ Une notation de votre situation pour chacune des 4 thématiques
- ✓ Une préconisation d'actions.

Quelques minutes suffisent pour faire un premier point sur votre situation, n'hésitez pas à réaliser cet autodiagnostic en ligne sur le site dédié commentvamaboite.puy-de-dome.cci.fr avant de contacter les organismes suivants.

EN PREMIÈRE APPROCHE

CCI PUY-DE-DOME CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Prévention des difficultés des entreprises

Site : <https://commentvamaboite.puy-de-dome.cci.fr>

Tél. : 04 73 43 43 43

Courriel : prevention@puy-de-dome.cci.fr

Site CCI : www.puy-de-dome.cci.fr

Tél. : 04 73 43 43 43

Adresse :

CCI du Puy-de-Dôme
148 Boulevard Lavoisier
63000 Clermont-Ferrand

> La CCI est un organisme consulaire représentant les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services. Les conseillers de la CCI développent quotidiennement des actions d'assistance et d'accompagnement qui permettent aux entreprises d'anticiper et de prévenir leurs difficultés : conseils (juridiques, fiscaux, sociaux, commerciaux...), audits (qualité, environnement, accessibilité...), formations (gestion, digital, langues...).

La CCI est tiers de confiance dans le cadre du dispositif du médiateur du crédit.

La CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole a lancé une démarche de « Prévention des difficultés des entreprises » en proposant comme point de départ un **autodiagnostic** rapide en ligne gratuit **« Comment va ma boîte ? »** accompagné d'une première analyse pour connaître la situation de l'entreprise et orienter le chef d'entreprise dans ses démarches.

TRIBUNAL DE COMMERCE – Cellule Prévention des difficultés

Site : www.greffe-tc-clermontferrand.fr

Courriel : trib.clermont-fd@greffe-tc.net

Tél. : 04 73 16 01 60

Adresse :

Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Fd
40 rue de l'Ange
63005 Clermont-Ferrand Cedex 1

> Le Tribunal de commerce est une juridiction composée de juges élus par leurs pairs. Il statue sur les litiges opposant des entreprises entre elles à l'occasion de leurs relations professionnelles (injonction de payer, recouvrements de créances, baux commerciaux...).

Selon le degré des difficultés rencontrées, le Tribunal de commerce dispose de procédures adaptées allant de la mission de conseil amiable et confidentiel (mandat ad hoc ou conciliation) aux procédures d'apurement collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation). Il peut, ainsi, jouer un rôle préventif essentiel pour éviter que les difficultés passagères ne se transforment en impasse.

AIDE PSYCHOLOGIQUE POUR LES ENTREPRENEURS EN SOUFFRANCE AIGUE – APESA – Puy-de-Dôme

Site : www.apesa-france.com

Tél. : 06 07 60 84 10

Courriel : apesa63.asso@gmail.com

> L'APESA est une association à l'écoute des chefs d'entreprises se trouvant dans une importante détresse psychologique. Depuis 2023, et avec le soutien de plusieurs partenaires (Tribunal de Commerce, CCI Puy-de-Dôme...), une Cellule a été mise en place sur le département du Puy-de-Dôme et propose un soutien psychologique d'urgence, gratuit, et dans la plus grande confidentialité (consultations avec des psychologues).

AUTRES CONTACTS

BANQUE DE FRANCE

Site : mediateur-credit.banque-france.fr

Tél : 34 14

Horaires : lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Correspondants tiers de confiance : CCI du Puy-de-Dôme, MEDEF, CPME, UPA, Ordre des experts comptables.

Site : www.banque-france.fr

Mail : tpme63@banque-france.fr

Tél : 34 14

> Médiation du Crédit Départementale

La Médiation de crédit est un dispositif de l'Etat assuré par la Banque de France et relayé par les tiers de confiance. Ce dispositif, gratuit et confidentiel, a pour finalité de faciliter le dialogue entre une entreprise saine qui rencontre des difficultés de financement ou d'assurance-crédit et ses partenaires financiers.

> Correspondant PME / TPE

La Banque de France via le Dispositif « Correspondant PME / TPE » répond aux préoccupations des dirigeants des Petites & Moyennes Entreprises (PME) et des Très Petites Entreprises (TPE) rencontrant des difficultés de trésorerie ou bancaires.

Il permet au chef d'entreprise de s'appuyer sur un interlocuteur indépendant et de confiance pour déterminer notamment les solutions de financement adaptées à la situation de l'entreprise.

BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT FRANCE - BPI FRANCE

Site : www.bpifrance.fr

Tél. : 04 73 34 49 90

Adresse :

BPI France - Direction Régionale Auvergne
30 Rue Jean Claret – CS 20101
63063 Clermont-Ferrand Cedex

> BPI France est une banque publique d'investissement qui propose aux entreprises un ensemble d'outils à chaque étape de leur développement : financement à court, moyen et long termes en partenariat avec les banques, garantie des concours financiers, soutien à l'innovation, prises de participations minoritaires au capital, accompagnement à l'international.

CHAMBRE REGIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE

Tél : 04 71 09 54 91

Courriel : contact@crcj-riom.fr

Adresse :

Chambre régionale des huissiers de justice

Président : Maître Christophe DELAY

7 Place Michelet

43000 Le Puy-en-Velay

> L'huissier de justice est un officier public et ministériel qui a seule qualité pour exécuter les décisions de justice et délivrer les actes extrajudiciaires (constats, mises en demeure, notifications...). Il met en œuvre des actions adaptées pour le recouvrement des impayés, de la procédure amiable à la procédure judiciaire (injonction de payer, recouvrement de chèques...). Un service de consultation est à votre disposition.

CONFEDERATION GENERALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES – CPME

Site : www.cpmepuydedome.fr

Courriel : info@cpmepuydedome.fr

Tél. : 04 73 91 22 11

Adresse :

CPME du Puy-de-Dôme
24 avenue de l'agriculture
63100 Clermont-Ferrand

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES - DDFIP

Site : www.impots.gouv.fr

Courriel : ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 04 73 43 10 00

Adresse :

DDFIP du Puy-de-Dôme
2 rue Gilbert Morel
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Contacts CCSF & CODEFI :

Courriel : codefi.ccsf63@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 04 73 43 10 69

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS - DREETS

Site : <https://dreets.gouv.fr/>

Site : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/gouv.fr/Puy-de-Dome>

Courriel : ara-ud63.direction@direccte.gouv.fr

Tél : 0 806 000 126

Adresse :

DREETS - Puy-de-Dôme
2 rue Pélissier
63100 Clermont-Ferrand

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE - FRANCE ASSUREURS

Site : <https://www.franceassureurs.fr>

> La CPME est une organisation patronale interprofessionnelle qui assure la représentation des PME et porte assistance à ses adhérents en difficulté.

La CPME est tiers de confiance dans le cadre du dispositif du médiateur du crédit.

> La DDFIP est une administration publique en charge de la fiscalité des entreprises. Elle peut intervenir au cas par cas pour toute difficulté ponctuelle (paiement de TVA, impôt société, contribution foncière économique...).

En cas de difficultés plus importantes, la DDFIP peut convoquer la **Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF)** pour élaborer un plan d'apurement des dettes fiscales et sociales auprès des créanciers publics.

Si les difficultés ne se limitent pas au paiement des échéances fiscales ou sociales, le **Comité Départemental d'Examen des difficultés des entreprises (CODEFI)** peut également aider les entreprises en difficulté de moins de 400 salariés à trouver des solutions globales pour assurer leur pérennité et leur développement.

> La DREETS est un organisme public notamment en charge de la réglementation économique et sociale des entreprises. Elle est l'interlocuteur privilégié pour la mise en place des procédures liées à l'emploi (activité partielle, chômage partiel, licenciement économique, congés de conversion, dialogue social, rupture conventionnelle, utilisation de CDD...).

> Vous êtes invités à vous rapprocher le plus rapidement possible de votre assureur, pour lui déclarer l'ensemble des préjudices que vous avez subis dans le cadre d'un sinistre ou le cas échéant d'émeute ou de vandalisme.

En fonction de votre couverture d'assurance, vous êtes susceptibles de pouvoir être indemnisé par votre assureur toute ou partie des dégâts subis par vos biens, de la perte d'exploitation, liée ou non à des dégâts matériels (selon vos garanties).

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE - MEDEF

Site : www.medef63.fr

Courriel : contact@medef63.fr

Tél : 04 73 34 85 96

Adresse :

MEDEF du Puy-de-Dôme
14 rue Louis Rosier
63000 Clermont-Ferrand

> Le MEDEF est une organisation patronale qui assure la représentation des entreprises et porte assistance à ses adhérents en difficulté. Le MEDEF est tiers de confiance dans le cadre du dispositif du médiateur du crédit.

ORDRE DES AVOCATS

Site : www.barreau-clermont.avocat.fr

Courriel : ordre@barreau-clermont.fr

Tél : 04 73 37 97 00

Adresse :

Ordre des Avocats du Puy-de-Dôme
9 rue Lamartine
63000 Clermont-Ferrand

> L'avocat est un professionnel du droit dont la mission consiste à rédiger des actes juridiques, à conseiller et surtout assister ses clients devant une juridiction. Un service de consultation est à votre disposition.

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Site : www.experts-comptables-aura.fr

Tél : 04 72 60 26 26

Courriel : accueil@scm3c.fr

Adresse :

Ordre des Experts Comptables Auvergne Rhône Alpes
Antenne de Clermont-Ferrand
9 rue Patrick Dépailler - La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

> L'expert-comptable est un professionnel du chiffre qui accompagne les dirigeants dans l'ensemble des opérations liées à la vie de leur entreprise (gestion, comptabilité, finances, fiscalité, social, ...). Il les assiste dans l'application des nouvelles mesures réglementaires. L'expert-comptable est tiers de confiance dans le cadre du dispositif du médiateur du crédit.

PRÉFECTURE

Site : www.mediateur-des-entreprises.fr

Commissaire aux restructurations et la prévention des difficultés des entreprises / Médiateur régional délégué Auvergne / Médiation des entreprises :

Roger Trussardi

Tél : 06 07 84 01 85

Courriel : roger.trussardi@dreets.gouv.fr

Adresse :

DREETS – Puy-de-Dôme
2 rue Pélissier
63100 Clermont-Ferrand

> La préfecture du Puy-de-Dôme, représentant l'Etat, est le correspondant départemental du commissaire aux restructurations et la prévention des difficultés des entreprises. Dans ce cadre elle assure une veille permanente de la situation économique afin de mobiliser les dispositifs publics et de coordonner les actions de l'Etat et de ses partenaires.

RSA ET PRIME D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Site : www.caf.fr

Tél : 3230

Adresses : selon la caf de votre secteur (plus d'info sur www.caf.fr)

Contacts pour les cotisants MSA : auvergne.msa.fr

Adresse du siège :

CAF - Puy-de-Dôme
2 rue Auger
63100 Clermont-Ferrand

> Si vous êtes travailleur indépendant (gérant majoritaire de SARL, gérant associé unique d'EURL, entrepreneur individuel...) il vous est peut-être possible de bénéficier du RSA ou de la prime d'activité sous conditions. Nous vous préconisons de vous renseigner sur vos éventuels droits auprès de votre Caisse d'allocations familiales (auprès de votre MSA si vous relevez du régime agricole). N'oubliez pas ces aides auxquelles vous avez peut-être droit !

UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE - U2P (EX UPA)

Site : www.u2p-france.fr

Tél : 04 73 25 71 71

Courriel : puydedome@u2p-france.fr

Adresse :

U2P du Puy-de-Dôme

2 rue Félix Mézard

63000 Clermont-Ferrand

> L'U2P est l'organisation nationale représentative de l'artisanat et du commerce de proximité qui assure la représentation des artisans et porte assistance à ses adhérents en difficulté.

L'U2P est également tiers de confiance dans le cadre du dispositif du médiateur du crédit.

URSSAF

Site : www.urssaf.fr

Employeurs & professions libérales réglementées

Tél : 3957

Travailleurs indépendants (artisans commerçants & professions libérales non réglementées)

Tél : 3698

Horaires : lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
(Estimation de l'affluence téléphonique au 3957)

Adresse :

URSSAF Auvergne - Site du Puy-de-Dôme

4 rue Patrick Depailler

63000 Clermont-Ferrand

> L'URSSAF est un organisme de mission de service public qui perçoit les cotisations sociales obligatoires des chefs d'entreprise indépendants, ainsi que les cotisations sociales des salariés.

L'URSSAF peut accorder, sous conditions spécifiques, des délais de paiement et/ou des remises de majorations. Elle participe à la Commission de chefs de services financiers (CCSF) pouvant être saisie en cas de dettes publiques.



**CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE**

148 boulevard Lavoisier
63000 Clermont Ferrand
T. 04 73 43 43 43
prevention@puy-de-dome.cci.fr

www.puy-de-dome.cci.fr